

s'il était possible, jusqu'au souvenir, une amnistie générale fut proclamée par ordre du conseil suprême.

A cette époque, le pays d'Oude était bouleversé par des troubles intérieurs. Ils tiraient leur origine des désordres du nouveau gouvernement. Depuis qu'il avait commencé, un jour serein ne s'était pas levé sur une contrée autrefois si florissante. Les premières et les dernières classes de citoyens avaient été également vexées. Ni la faiblesse de l'âge, ni la dignité des rangs, ni les privilèges de la religion n'avaient garanti de l'oppression. Elle s'était étendue jusqu'aux parens, jusqu'à l'aïeule, jusqu'à la mère du soubab, qu'on avait basement dépouillés des terres et des trésors que la loi leur assurait, qu'on avait réduits à une pension insuffisante, et qui même n'était pas payée. Tant d'atrocités, ordonnées en secret par un agent anglais, et publiquement exécutées par les troupes britanniques, tirèrent à la fin les naturels de leur apathie. Ce n'était pas contre leur souverain, dont ils blâmaient la faiblesse, mais qu'ils ne haïssaient pas, que leur rage était dirigée. Elle avait pour objet la nation insatiable pour qui toutes ces horreurs se commettaient. Le mal devint à la fin si grand, qu'au mois de mars 1784, Hastings fut obligé de se transporter sur les lieux pour calmer les esprits, et pour rétablir l'ordre.

Il était encore à Luknau, capitale de la pro-

vince, lorsque le fils aîné de l'empereur Chah-Allum vint le supplier de tirer son père du dur et humiliant esclavage où ses propres ministres le retenaient. On doit penser qu'un homme qui avait écrit à ses commettans que l'Asie devait dédommager la Grande-Bretagne des pertes qu'elle faisait en Amérique était très-disposé à profiter de toutes les occasions qui se présenteraient d'étendre les possessions de la compagnie. S'il se refusa aux ouvertures qu'on lui faisait, s'il repoussa les avantages qui lui étaient offerts, c'est qu'il jugea déraisonnable d'engager sa nation dans une nouvelle guerre avant que les plaies que celle qui venait de finir avait ouvertes fussent fermées.

Elles étaient très-profondes, lorsque la pacification de 1784 rendit la tranquillité à l'Indostan. Tous les établissemens anglais y avaient éprouvé des désastres dans le cours des hostilités, et il n'y en avait aucun qui ne fût fort obéré. Le Bengale même, le seul qui n'eût pas vu ses campagnes ravagées, devait à cette époque soixantedix millions. Un revenu de cent vingt millions paraissait bien devoir lui donner de grandes facilités pour se libérer; mais on commençait à penser que ces tributs ne se soutiendraient pas, et qu'ils baisseraient plus ou moins rapidement. Ceux qui se déclaraient pour cette opinion disaient qu'il était sorti du pays un numéraire immense pour mettre le Malabar et le Coromandel en état de combattre les Marattes, Haïder et les

LVII.  
État des possessions Anglaises à la paix de 1784.



Français. Ils disaient que les serviteurs de la compagnie avaient fait passer à leurs correspondans et à leurs protecteurs, en or et en diamans, le scandaleux produit de leurs incalculables rapines. Ils disaient qu'en fuyant Cossim et Chet-Sing avaient emporté des richesses prodigieuses. Ils disaient que les Mogols opulens, réduits à obéir où jusqu'alors ils avaient commandé, s'étaient expatriés avec toute leur fortune. Ils disaient que la compagnie n'envoyait plus de fonds pour les cargaisons de jour en jour plus considérables qu'elle ordonnait, et tirait même de quoi payer les marchandises que ses autres comptoirs lui fournissaient. Ils disaient que les nations rivales, trouvant dans les agens de la puissance dominante, qui voulaient faire passer clandestinement leurs gains en Europe, l'argent dont elles pouvaient avoir besoin pour leurs achats, n'importaient que peu et rarement. Ces considérations les inclinaient à décider que la rareté des métaux précieux forcerait les nouveaux maîtres du Bengale, quelle que fût leur avidité, à se relâcher sur les contributions.

Cette manière de voir trouva des contradicteurs, et fut combattue avec chaleur par ceux qui ne l'avaient pas adoptée. Selon leurs lumières, le numéraire sorti du Bengale y avait été en partie remplacé par celui qui y avait afflué du Rohilcound, d'Oude, de Benarès, et devait l'être encore par celui qui commençait à arriver du

Boutan, avec lequel on venait de former des liaisons suivies. Les golfes de Perse et d'Arabie n'avaient pas discontinué d'en fournir; et les autres marchés de l'Inde, délivrés du fléau destructeur des combats, ne pouvaient pas tarder à recommencer leurs remises. Les peuples, habitués de temps immémorial à convertir les trois quarts de leur or en bijoux, s'accoutumaient peu à peu à en faire un emploi utile. L'argent, enterré depuis l'origine du monde, et plus généralement depuis la découverte de l'Amérique, sortait insensiblement des entrailles de la terre. Il fallait bien que l'Europe envoyât une plus grande quantité de métaux précieux, ses achats s'étant graduellement élevés de vingt à trente millions. Les capitaux en circulation n'avaient pas manqué à l'agriculture, aux arts, au commerce, puisque l'intérêt n'avait pas haussé, et que le prix des marchandises n'était pas tombé. De ces observations on concluait que les impôts pourraient être continués tels qu'ils avaient d'abord été établis.

A s'en rapporter même à quelques hommes plus hardis ou plus éclairés que les autres, le revenu public devait un jour augmenter; et leurs conjectures n'étaient pas sans vraisemblance. Le tiers du Bengale, quoique le sol en soit excellent, est depuis long-temps en friche, et, au moyen de quelques avances, il sera aisé d'y attirer des cultivateurs qui, dans les contrées limitrophes, gémissent sous le joug le plus oppresseur. Le vide



occasionné par la famine de 1770, si funeste aux peuples qui l'éprouvèrent, si honteuse pour l'administration qui ne la prévint pas, se comble tous les jours; et bientôt il n'en restera de souvenir que dans l'histoire malheureusement trop longue des calamités humaines. On a déjà attaché des terres à quelques places plus ou moins importantes confiées à des aborigènes. Cet essai a été heureux. Ne doit-on pas espérer que l'usage généralement établi des fermes sera peu à peu aboli; et que la propriété, cette grande base des sociétés politiques, accroîtra l'économie, le travail et l'industrie. La perception des taxes, qui absorbe le quart de leur produit, doit-elle toujours rester la même? Ne passera-t-elle jamais dans des mains plus pures et moins protégées dans leurs rapines? Peut-on croire que l'infidélité dans les douanes sera éternelle? Leurs inspecteurs, accoutumés à faire entrer et à faire sortir en fraude leurs marchandises, ne seront-ils pas réprimés et punis un jour ou l'autre? Enfin la compagnie ne se souviendra-t-elle point qu'elle doit préférer sa souveraineté à son monopole? Rien ne peut être plus opposé à l'intérêt de la compagnie anglaise, considérée comme souverain, que le monopole qu'elle veut établir dans le Bengale. Presque partout le souverain tire son revenu de celui du peuple. Plus le peuple est riche, plus le revenu du sol et de l'industrie est grand, plus le peuple peut y participer.

Le souverain qui gouverne le Bengale est plus particulièrement encore intéressé à sa conservation, son revenu étant presque uniquement tiré de la vente des fonds de terre. Cette vente est nécessairement proportionnée à la quantité et à la valeur des productions; et l'une et l'autre s'accroît par un débit étendu. La quantité se réglera toujours plus ou moins sur la consommation de ceux qui ont de quoi payer la denrée, et le prix sur l'empressement et la concurrence des acheteurs. Il est donc de l'intérêt du souverain d'un pays ainsi constitué d'ouvrir aux productions de son territoire le débouché le plus étendu, de laisser au commerce la plus entière liberté pour augmenter le nombre et la concurrence des acheteurs. Il faut donc qu'il abolisse non-seulement tous les monopoles, mais encore toute espèce de prohibitions et de restrictions sur le transport des denrées de son pays d'une province à l'autre; sur leur exportation, sur l'importation des objets de change. C'est ainsi qu'il augmentera la quantité et la valeur des productions de son pays, et par conséquent la part qu'il en perçoit, son revenu propre.

Mais il semble qu'une compagnie de marchands est incapable de se considérer elle-même comme un souverain lorsqu'elle l'est devenue. Ils continuent le commerce, à acheter et vendre comme leur principale affaire. Par une étrange absurdité, la qualité de souverain leur paraît un accessoire



de celle de marchand, et ils ne se servent de l'autorité suprême que pour acheter à bon marché dans l'Inde, afin de vendre en Europe avec plus de profit. Ils s'efforcent d'écarter autant qu'ils peuvent les compétiteurs de leurs emplettes, et par là de réduire le surplus vendable des productions de leur pays, au moins sur quelques articles, à ce qu'il leur convient d'acheter, et qu'ils espèrent de revendre avec le profit qu'ils estiment raisonnable. Leurs habitudes mercantiles les engagent presque nécessairement, mais insensiblement, à préférer le profit passager et médiocre d'un monopoleur au revenu permanent et immense du souverain.

II Mais si l'esprit de ce gouvernement a des vices aussi incurables, même par rapport à la direction qui réside en Europe, c'est bien pis encore pour l'administration dans l'Inde. Le gouvernement y est nécessairement composé de négocians, profession respectable sans doute en elle-même, mais qui en aucun pays du monde n'en impose par son propre poids, et par cette autorité à laquelle le peuple cède volontairement et sans contrainte. Une régence pareille ne peut se faire obéir qu'au moyen d'une armée, et par conséquent son administration sera nécessairement militaire et despotique.

Son affaire propre est cependant le trafic; c'est de vendre pour le compte de ses maîtres les marchandises qui lui sont consignées, et d'acheter

pour faire les retours celles qui se débitent en Europe; de vendre aussi cher et d'acheter à aussi bon marché qu'il est possible, et pour cet effet d'écarter toute rivalité, toute concurrence du voisinage de leur boutique. En ce point, l'esprit de l'administration aux Indes ne diffère pas de celui de la direction en Europe. Il tend à soumettre le gouvernement à l'intérêt du monopole, et par conséquent à réduire certaines productions au point de satisfaire les demandes de la compagnie, et rien de plus.

Mais outre cela tous ceux qui participent à cette administration négocient plus ou moins pour leur compte particulier. Il est inutile de vouloir le leur défendre. Croire qu'un ordre du chef empêchera à trois mille lieues de distance les commis d'une grande maison de commerce de faire quelques affaires pour leur compte, c'est montrer trop de simplicité. Abandonneraient-ils sur une simple injonction les moyens de fortune qu'ils ont en main pour se contenter de modiques salaires? salaires qui ne peuvent être augmentés, parce qu'ils sont proportionnés aux profits de la compagnie. Dans cet état de choses, défendre aux facteurs de la compagnie de négocier pour leur compte, c'est uniquement mettre les chefs en état d'opprimer, sous peine de punir les contraventions, ceux d'entre les subalternes qui ont le malheur de leur déplaire. Il est naturel aux employés de la compagnie d'imiter s'ils peu-



vent en leur faveur le monopole que la compagnie établit pour elle.

Si on les laisse faire, ils agiront au moins avec candeur et directement, en défendant à toute autre personne les articles de commerce qu'ils se sont réservés; et peut-être cette manière est-elle la moins oppressive. Si les ordres d'Europe ne permettent pas d'en user ainsi, le facteur ne laissera pas d'aller au monopole du mieux qu'il pourra, par une voie secrète, oblique, et plus destructive. Il emploiera toute l'autorité du gouvernement, il pervertira l'administration de la justice pour persécuter et ruiner ceux qui se mêleront d'une branche de commerce qu'il entreprend lui-même par des agens secrets ou non avoués.

Le commerce des commis de la compagnie s'étend à beaucoup plus d'articles que celui de la compagnie elle-même. Celle-ci se borne aux marchandises propres pour l'Europe; elle n'embrasse qu'une partie du commerce extérieur du pays conquis. Le commerce des facteurs peut entreprendre sur tous les articles de commerce intérieur et extérieur. Le monopole de la compagnie n'arrête et ne limite qu'une certaine classe de production; celui de ses employés arrête toute production dont ils s'avisent de trafiquer, soit celles qui se consomment dans le pays, soit celles qui sont propres à l'exportation. En un mot, il dégrade toute culture, et par conséquent la popu-

lation. Il va à diminuer tout ce que le pays rapporte, même les denrées de première nécessité. Si les employés de la compagnie jugent à propos d'en faire le commerce, ils tâcheront qu'il n'y en ait pas plus qu'ils n'espèrent d'en vendre, avec le profit qu'ils estiment devoir faire.

D'ailleurs, par la manière dont les facteurs de la compagnie sont placés, ils seront enclins à soutenir avec beaucoup plus de vigueur leur intérêt contre celui du pays qu'ils gouvernent que leurs maîtres ne le sont à soutenir le leur propre. Le pays appartient à la compagnie, qui ne peut être tout-à-fait insensible au soin de sa propriété; mais il n'appartient point du tout aux facteurs. L'intérêt véritable des commettans est au fond le même que celui du pays; s'ils ne le comprennent pas ainsi, s'ils sont oppresseurs, c'est par une suite des préjugés mercantiles les plus abjects. Il n'en est pas de même des employés. Leur intérêt est très-distinct de celui du pays, et en les éclairant on ne mettrait point fin à leurs oppressions.

C'est une singulière et bien fatale espèce de gouvernement que celle où tous les membres de l'administration ne désirent que d'en sortir le plus tôt qu'ils pourront, en emportant avec eux toute leur fortune; en sorte qu'il leur est très-égal que la terre engloutisse le pays entier au moment où ils en sortiront.

Ainsi les compagnies exclusives sont nuisibles



à tous égards, plus ou moins désavantageuses au pays qui les établit, destructives pour les provinces qui ont le malheur d'en être gouvernées.

Arrêtons-nous. La solution du problème doit appartenir à la savante association qui depuis quelques années s'est formée dans le Bengale. Quoique principalement établie pour répandre la connaissance des langues orientales et pour dissiper les ombres dont l'Asie s'est enveloppée, ses membres ne s'en occupent pas moins des intérêts de leur patrie et du bonheur des peuples qui lui sont asservis. C'est à eux à décider si les ressources du fisc peuvent être accrues sans que la félicité publique soit altérée.

LVIII.  
Description  
de Calcutta.

Cette académie, dont les premiers travaux ont obtenu une approbation universelle, est composée des Anglais du Bengale, nés avec une inclination décidée pour les sciences, et de ceux auxquels une louable émulation en a heureusement inspiré le goût. Elle tient ses assemblées à Calcutta, originairement très-faible comptoir établi sur le bord oriental de la rivière d'Ougly, mais devenu avec le temps le plus grand marché de l'Asie. La navigation, les manufactures, le commerce, la banque, l'agiotage, les tribunaux, la tolérance, les intérêts politiques, la curiosité, les jouissances de tous les genres, y ont attiré une foule d'Arméniens, de Grecs, de Turcs, de Syriens, d'Arabes, de Chinois, de Persans, de Guébres, d'Abyssins, de Tartares, d'Indiens, de

Juifs et d'Européens. Leur nombre s'est rapidement élevé à cinq ou six cent mille, qui tous ou la plupart sont restés fidèles aux usages, aux mœurs, à la religion de leur première patrie. Avec un peu de prévoyance on aurait tracé le plan d'une cité, qui, sans aucun sacrifice de la part du fisc, se serait trouvée une des plus régulières, une des plus agréables du globe. Il n'en est pas ainsi. On dirait que c'est la possession d'un peuple à peine sorti de la barbarie. Dans cette capitale de l'empire britannique, les maisons sont généralement construites de boue et couvertes de chaume. Quelques édifices publics ou particuliers, plus solidement bâtis, manquent d'ensemble, de commodités et de noblesse. Les rues sont tortueuses et si étroites, que deux personnes peuvent difficilement y marcher de front. Rien de plus sale et de plus puant que tous les lieux d'approvisionnement. La moitié de la ville est inondée une grande partie de l'année. On cherche vainement dans les quartiers que borne le Gange les quais que la salubrité de l'air, que l'agrément des citoyens, que les commodités du commerce sollicitaient. La ville n'a qu'une place mal disposée, mal tenue, mal entourée, et défigurée encore par un lourd obélisque qui écrase de son poids les ossemens des malheureux qui, en 1756, furent étouffés par la chaleur dans leur prison. Les tentatives faites de loin en loin pour arriver à un meilleur ordre de choses ont toujours